

● Juin 1741 :

ADAHP, 2 E 12177, notaire de Méolans.

A Méolans [Alpes-de-Haute-Provence], le 6 juin, il a grêlé en ce village et fait un orage.

● Août 1741 :

ADBR, 156 E BB 12, délibération du 6 août 1741, fol. 220

A Roquevaire, une grande brèche, causée par "*le dernier débordement*" de la rivière de l'Huveaune, à la muraille soutenant le canal et grand chemin de l'écluse Sainte-Anne. Le conseil explique qu'il fait réparer tout de suite les brèches, craignant une seconde inondation : on mit 50 pilotis de renfort pour une somme de 50 livres 13 sols 5 deniers.

ADAHP, 2 E 12177, notaire de Méolans.

A Méolans [Alpes-de-Haute-Provence], un notaire nota que le 13 août 1741, un orage de pluie et de grêle "*a osté la béalière des moulins de ma niepce Laugier et d'abort un éclair de tonnerre a mis le feu à la maison de Mr de Montferrat ce qui a causé l'incendie de partie de Bar ne (?)[...] et tout le long de la grande rue jusqu'à St. Dominique d'une rue à l'autre et ce à trois heures après-midy*".

● Octobre 1741 :

ADBR, 135 E BB 21, délibération du 22 octobre 1741, fol. 702

A Aubagne fut prise une très longue délibération sur le dommage souffert par la communauté, par les grandes inondations de la rivière de l'Huveaune, jointe au Merlanson. L'inondation est qualifiée de "*déluge*" : des maisons sont inondées, le bétail a péri, la grande fontaine de Neptune est emportée et les parapets de la rivière détruits sur ses rives. La porte de l'église "*des dames religieuses*" est enfoncée et le sanctuaire inondé "*jusqu'au point d'entrer dans le saint tabernacle*", les artisans ruinés par la perte de leurs instruments. La grande muraille bâtie par la communauté il y a trois, sur le grand chemin de Toulon, a également été emportée.

Le Courrier d'Avignon, n°76, 28 octobre 1741

Débordement de la Durance le 20 octobre 1741 :

"D'Avignon, le 26 octobre [1741] : Les équipages que le Roi envoie à Toulon pour conduire à Paris l'ambassadeur de la Porte Ottomane, arrivèrent ici mardi dernier au soir. Il y avoit 167 chevaux et plusieurs carrosses, berlins et chaises. On croyoit qu'ils seroient obligez de séjourner à cause du débordement de la Durance ; cependant ils partirent mercredi pour leur destination. La crue des eaux de cette rivière a été causée par un orage que l'on essuya vendredi dernier [20 octobre], mêlé d'éclairs et de tonnerres affreux ; et pendant lequel il tomba à quelque distance de cette ville, en Provence, une prodigieuse quantité de grêle : il s'en est trouvé à Boulbon et à Barbentane, qui ont pesé jusqu'à 7 onces pièce".

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

